hute du roi des ports francs

de la So-
BM, qui
hever le
ée, dont
des ac-
possède

cherche des solutions pour sortir la SBM de cette méchante passe. Premier sollicité, l'émirat du Qatar a refusé de souscrire. Puis le gouvernement monégasque a tenté de séduire le roi du luxe français, Bernard Arnault. Sans plus de succès,

d'exposition, d'un « plateau de création » (sic), de galeries, de salles de vente aux enchères, d'un restaurant, d'un « parc aux sculptures » et même d'une zone de stockage pour objets d'art… Mais, cette fois, pas hors douane, comme à Genève, au Luxembourg ou à Singapour.

l'éditorial
e ton est
as besoin
emous de
crucifié la
euron hel-
utation et

» de l'éco-
nc de Ge-
principal
une zone
e où il est
d'œuvres
e douane,

et hors TVA. Comme par hasard, ces ports francs, dont Yves Bouvier était le roi, sont tous installés dans des pays à la fiscalité pour le moins aimable : Suisse, Luxembourg et Singapour.

De par son rôle dans ce négoce, Bouvier a accès à une foule d'informations sur les stocks des principaux marchands d'art du monde et les goûts des collectionneurs. Il peut savoir qui a acheté quoi, à quel prix et à qui. La tentation est alors grande de monnayer ces informations. C'est-à-dire, plus vulgairement, de jouer aussi les courtiers à l'aide de sociétés offshore, tout en encaissant de jolies commissions dans des paradis fiscaux.

Un mélange des rôles auquel Yves Bouvier n'a pas résisté. Mais, comme le souligne le quotidien suisse, cette histoire risque de provoquer des dégâts dans d'autres contrées : « *On peut parier que cette affaire* (…) *va braquer les projecteurs sur d'autres pratiques ayant cours dans ces zones secrètes.* »

Confidence pour confidence, quelques grands collectionneurs et importants marchands français doivent prier pour que lesdits projecteurs s'éteignent au plus vite…

installe sur le Rocher depuis 2011. Il a été introduit auprès de Son Altesse sérénissime par un homme d'affaires belge, auquel il a racheté ses parts dans la stratégique Société des bains de mer, la SBM. Rybolovlev habite une résidence de 1 600 m², en plein centre de la principauté, en face du casino, achetée pour plus de 125 millions d'euros.

Médecin de formation, il doit sa fortune à la potasse, à ses mines et à l'engrais dont il est devenu le tsar en Russie. En moins de quinze ans, avec son ex-épouse, Elena, il a accumulé 16 milliards de dollars. Mais il a commis l'erreur de se fâcher avec Boris Eltsine et a été contraint de vendre « sa » potasse à des affidés du Kremlin. Avant d'évacuer ses milliards vers une multitude de paradis fiscaux.

Après avoir transité par Chypre et Genève, il installe son *family office,* sa holding de tête, à Monaco, dont il apprend vite à respecter les us et coutumes. Il s'offre le club de foot de la principauté, l'AS Monaco, dont la famille princière faisait depuis toujours une affaire personnelle : il y a déjà investi 350 millions.

affaire de divorce avec son ex-épouse. Depuis cinq ans, Elena et Dmitri s'étripent, par avocats interposés, devant la justice suisse. Le 16 mai 2014, un jugement l'a condamné à verser un petit dédommagement de 3,5 milliards d'euros à Elena. Et c'est dans le cadre des expertises pour le partage des biens planqués dans des paradis fiscaux et les ports francs de Genève et de Singapour que Dmitri Rybolovlev s'est aperçu qu'il y avait comme un problème avec la valeur de sa collection de tableaux.

Ces toiles – deux Monet, trois Picasso, quatre Modigliani, un Gaudin, un Rothko et un Degas – auraient été surpayées, et des commissions occultes encaissées par le « roi des ports francs », Yves Bouvier. D'où sa plainte devant la justice.

Au lendemain de la mise en examen de Bouvier, à Monte-Carlo, l'avocate de la famille Rybolovlev a affirmé au journal « Le Temps » (2/3) que « *Yves Bouvier* [avait] *toujours insisté sur l'importance de la confidentialité des transactions* ». En ce domaine, en effet, dès que la justice, même monégasque, s'en mêle…

DE NEMTSOV

en solde

es « *discutable* », mais pas
tive. Deuxième erreur, le
e a renvoyé Baylet en cor-
ionnelle en se trompant de
lification. Pas bien grave,
sque la cour d'appel a recti-
cette « *erreur* »…
e seul à avoir pris une lé-
e soufflante, c'est le procu-
r de Bordeaux. Il avait mis
an et demi à rendre son ré-
sitoire. Le délai prévu par
i est de trois mois. Or sa si-
tion de mis en examen a
té à Baylet une place pro-
le de ministre dans le gou-
nement Hollande. « *Ce délai*
essif a pu le gêner dans
ercice de sa vie publique », a
onnu le tribunal, en lui at-
uant ses 2 500 euros de dé-
mmagement.
'oilà qui met le poste mi-
ériel tout en haut du fir-
nent…

D. S.

épinglé

ons au sein de l'Association
ionale d'action sociale
as), dirigée par Jo. Du coup,
illard a été suspendu pour
anque de loyauté envers sa
archie ».
ile-poil deux mois plus tôt,
t précisément pour sa
yauté » et son « *sens de*
nneur » et du « *service de la*
ublique » que le même com-
saire s'était fait épingler
première fois. Dans un
n feutré de la préfecture de
is, en tout petit comité mais
résence de l'incontournable
sanet, le directeur de la sé-
ité publique de la préfec-
e avait agrafé au revers de
impeccable uniforme bleu
t une rutilante Légion
onneur.
hevalier Draillard, sans
r mais pas sans reproche !

Le film catastrophe du naufrage d'Areva

Le "plan de redressement" présenté le 4 mars doit colmater beaucoup de fuites : erreurs ruineuses sur l'EPR, meurtrières batailles d'ego, boulimie d'achats suspects.

NUMÉRO 1 mondial du nucléaire, le groupe Areva suscitait, jusqu'à ces dernières années, les cocoricos de l'industrie française. Il devait pourtant, ce 4 mars, présenter un plan stratégique de redressement, avec à la clé un sévère tour de vis financier, des cessions d'actifs et une réduction drastique de la masse salariale. Une purge réclamée par les multiples instances de contrôle, qui, depuis un an, lui sont tombées dessus : Cour des comptes, Autorité de sûreté nucléaire, mission parlementaire et même agence de notation Standard & Poor's.

Normal, Areva vient d'annoncer une perte abyssale pour 2014 : 4,9 milliards d'euros. Retour sur le festival de boulettes, d'incompétences et de malchances qui ont favorisé cette désintégration atomique.

Réacteurs : une vitrine atomisée

VITRINE du savoir-faire d'Areva, le réacteur nucléaire de type EPR en chantier depuis 2004, en Finlande, présente aujourd'hui un léger retard à l'allumage : neuf années. Pour pallier les innombrables aléas et erreurs de construction, le groupe a passé par treize fois des provisions dans ses comptes et cumule aujourd'hui près de 4 milliards de surcoût. L'EPR de Flamanville, dans la Manche, auquel contribue également Areva, derrière EDF (tête de file), cumule lui aussi les retards.

Depuis la catastrophe japonaise de Fukushima (mars 2011), le carnet de commandes de réacteurs s'appauvrit. L'Allemagne a tourné le dos au nucléaire et le Japon a réduit ses achats. Le manque à gagner frôle les 2 milliards pour la filière nucléaire française. Tandis qu'aux Etats-Unis le boom du pétrole de schiste met à mal la rentabilité de l'électricité nucléaire. Areva nourrit de solides espoirs en Arabie saoudite et en Chine, mais, dans ce pays, le futur EPR de Taishan risque d'être déficitaire, selon un prérapport confidentiel de la Cour des comptes cité par « Les Echos » (24/2). Ce que dément le constructeur.

Le tableau n'est pas plus radieux en France, où la loi sur la transition énergétique, bientôt adoptée, doit entériner la promesse du candidat Hollande : faire chuter de 75 à 50 % la part d'électricité d'origine nucléaire. Ce n'est pas tout : au Tricastin (Drôme), la facture, encore provisoire, du démantèlement de l'usine d'enrichissement d'uranium a explosé, passant de 481 millions à 1 milliard.

A Cadarache (Bouches-du-Rhône), le devis de construction d'un réacteur de recherche a connu la même flambée, pour atteindre aussi 1 milliard. Tandis que la valeur de l'usine Comurhex II (transformation du minerai) pourrait être dépréciée de plusieurs centaines de millions d'euros. Enfin, l'Autorité de sûreté nucléaire vient d'enjoindre à Areva de revoir le conditionnement de certains déchets radioactifs confiés à son usine de retraitement de la Hague. Il y en a quelques dizaines de milliers de tonnes…

Management : un noyau dur en fusion

EN moins de six mois, tous les patrons du secteur de l'énergie ont valsé, souvent dans des circonstances violentes. A Areva, Philippe Varin (ex-PSA) a succédé à Luc Oursel, décédé en décembre. Lequel avait remplacé Anne Lauvergeon, débarquée sans ménagement en juin 2011. Dans le groupe « partenaire » EDF, le départ d'Henri Proglio, en octobre, a fait l'objet d'un bras de fer entre Valls et Hollande. Lequel a imposé Jean-Bernard Levy, qui, comme Varin, ne connaissait rien à l'énergie. Les pédégés de GDF Suez, du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et de Total ont, eux aussi, changé.

Depuis des années, les querelles de chefferie empoisonnent le climat. Jusqu'à son départ, Anne Lauvergeon a dû affronter les visées expansionnistes d'Henri Proglio, qui voulait régner seul sur le secteur. « *Dans les projets internationaux, la cohabitation entre hauts cadres et entre ingénieurs d'Areva et d'EDF – souvent des polytechniciens très sûrs d'eux – a compliqué et ralenti le travail* », confie au « Canard » le dirigeant d'une filiale.

Au cœur même d'Areva, le conflit a mijoté à feu doux entre Lauvergeon et Oursel. Après le départ de la première, la révélation, dans « Le Canard » (décembre 2011), de son espionnage par une officine que payait un responsable du groupe a fait monter la tension en zone rouge. Pour désigner certains de ses ex-collaborateurs, « Atomic Anne » emploie le terme affectueux de « *crocodiles mafieux* ».

C'est ensuite la guérilla entre Oursel et Pierre Blayau, président du conseil de surveillance, notamment au sujet du choix de l'équipe dirigeante, qui prend le relais, jusqu'à ce que Blayau soit écarté, sur ordre de l'Elysée. L'arrivée de Philippe Varin, en janvier dernier, a un peu calmé le jeu. D'autant qu'il entretient, paraît-il, de bonnes relations avec le nouveau pédégé d'EDF. Tous deux ont joué au rugby dans la même équipe à Polytechnique. Attention, maintenant, aux coups de genou sous la mêlée…

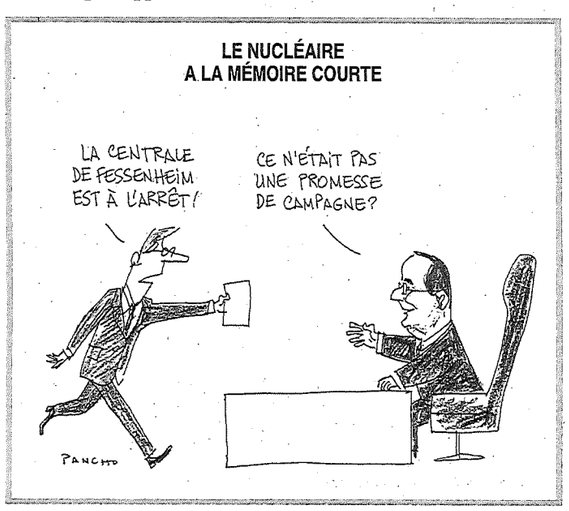

Uranium : un champ de mines

LORSQU'ELLE achète, en 2007, pour 1,8 milliard d'euros, la société canadienne UraMin, Anne Lauvergeon n'entrevoit pas le désastre à venir. Cette boîte détient trois champs uranifères en Afrique du Sud, en Namibie et en Centrafrique. Le cours du minerai est alors au plus haut, à 135 dollars la livre. Mais il entame une vertigineuse dégringolade, pour atteindre moins de 40 dollars aujourd'hui ! La valeur d'UraMin s'effondre, et vaudra au groupe 2 milliards de dépréciation dans ses comptes.

Car, en plus, il a fallu remettre au pot : avant l'extraction du moindre gramme de *yellow cake* (terre contenant du minerai), près de 1 milliard a été dépensé en infrastructures à Trekkopje (Namibie) et à Bakouma (Centrafrique). Même désastre à Imouraren (Niger), où 850 millions ont été investis, alors que l'exploitation n'a toujours pas commencé…

Et la débâcle financière se double d'une affaire judiciaire lorsque, au printemps 2014, une enquête préliminaire est ouverte par le parquet de Paris pour « présentation de comptes inexacts, diffusion d'informations fausses ou trompeuses, faux et usage de faux ». Elle sera nourrie, peu après, par un rapport de la Cour des comptes dénonçant des « *fautes individuelles* », des « *manquements* » et des « *défauts de surveillance* » à l'occasion de ce fameux achat (entre les deux tours de l'élection présidentielle !) d'UraMin, société domiciliée dans les îles Vierges britanniques.

Des études concluant au faible potentiel des sites d'UraMin, notamment à Bakouma, ont-elles été sciemment ignorées ? La présence d'intermédiaires a-t-elle fait flamber les prix ? Dans un courriel du 10 octobre 2008, Sébastien de Montessus, directeur des mines, en cite deux, pas vraiment désintéressés : le milliardaire belge George Forrest et Patrick Balkany, « Monsieur Afrique » de l'ombre de Sarkozy et ami du président centrafricain Bozizé. Heureusement, conclut Montessus, « *aucune rémunération quelconque n'a été faite* ».

Comme si c'était le genre de Balkany !

Jean-François Julliard